



# LA LETTRE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 18

JUILLET 2020

## LE MOT DU MAIRE

Très chères amies, et très chers amis,

Tout d'abord, je veux vous adresser mes remerciements pour avoir, dès le premier tour des élections municipales, accepté de me confier un troisième mandat à la tête de notre commune, comme vous avez aussi élu dès le premier tour l'ensemble des membres de la nouvelle équipe municipale.

Soyez tous assurés que nous gèrerons au mieux les destinées de notre commune pour les six ans à venir, et que nous serons des partenaires engagés et actifs au sein des organismes tels que notre communauté de communes, des différents syndicats, mais aussi de nos partenaires : l'Etat, la Région, et le Département.

Nous serons à votre écoute pour rendre notre territoire toujours plus agréable à vivre.

Je profite aussi de ces quelques lignes pour remercier de leur travail au cours du mandat précédent les conseillers qui pour des raisons diverses, n'ont pas souhaité ou pas pu s'engager pour un nouveau mandat : Thierry Horiot, Christian Contat, Serge Chalifour, Eric Eyssartier, Sylvette Michel et Michel Massénat.

Une équipe nouvelle est donc en place elle s'est aussitôt mise au travail.

Au travers de la crise sanitaire du Covid 19—toujours en cours ! - je veux aussi remercier ceux du personnel communal, qui ont assuré la permanence et le fonctionnement de la mairie, puis lors du déconfinement le fonctionnement de la cantine et l'entretien des classes et locaux municipaux. Nos employés ont su s'adapter en appliquant scrupuleusement les mesures de confinement.

Merci aussi à nos enseignants qui ont mené à bien leurs tâches dans ces circonstances exceptionnelles et difficiles.

Merci enfin à vous toutes et à vous tous car vous avez fait preuve de civisme au cours de cette épidémie, mais restez vigilants, car elle perdure : respectez les règles de distanciation et le port du masque lors des rassemblements.

J'adresse aussi des remerciements tout particuliers aux bénévoles qui très vite ont spontanément fabriqué des masques protecteurs au moment où ceux-ci manquaient dramatiquement : Sylviane Aubourg, Martine Hamelin, Manon Dubost, Mélodie Lignac, Claudie Célérier, Héliette Chameyrat, Nadine Rouchut, Jocelyne Chastaing, et tous ceux qui ont fourni le matériel, ainsi que le département et la communauté de communes. Je vous adresse enfin à toutes et à tous mes souhaits pour ces mois d'été, mais une nouvelle fois : ne relâchez surtout pas votre vigilance : l'épidémie du coronavirus, même si elle semble actuellement ralentie n'est pas terminée.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Votre maire Jean-Marie QUEYROI

## MARCHÉ DU SAMEDI

Avec le support de la Préfecture et, notamment, la mise en place et le respect des normes requises pour que tous soyons protégés, nous avons depuis le début du confinement, maintenu notre marché hebdomadaire en cette période inédite.

Nos producteurs locaux ont également largement participé à son succès et à son évolution en cette sortie de confinement. Nous avons aussi accueilli des musiciens bénévoles pour égayer ces matinées. De nouveaux exposants sont venus nous rejoindre récemment et nous espérons vous voir nombreux vivre cet instant de partage essentiel au développement de notre commune.

## RÉALISATION DE MASQUES

Lors de la crise sanitaire, engendrée par le COVID-19, la mairie de Cherveix-Cubas a mis en place une action inédite de fabrication artisanale de masques aux normes AFNOR. Le principe était de proposer aux habitants de déposer leurs tissus inutilisés (lavés à 90 degrés au préalable) ainsi que du fil et des élastiques à la mairie afin que les bénévoles couturières puissent créer des masques en tissus réutilisables. Plus de 200 masques ont été distribués gratuitement aux habitants et l'initiative a été communiquée par France Bleu Périgord.

## FIBRE OPTIQUE

Le Syndicat Périgord Numérique a repris ses travaux sur la commune avec une première phase de passage de la fibre entre Saint Martial et Cherveix.

L'installation du Sous Répartiteur Optique (S.R.O.) près de la mairie sera effective cet automne, nous profiterons de la période d'attente pour démolir l'ancien local électrique en bordure de route.

## SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Après la démolition des anciens WC publics au mois de mars, le nouveau transformateur route des pradeaux a trouvé sa place, Il ne sera malheureusement mis en service que fin novembre.

Des contacts ont été pris auprès du Service Départemental d'Electrification pour analyser la compatibilité des bâtiments communaux avec l'utilisation de leurs toits pour produire de l'électricité d'origine photovoltaïque.

## VOIRIE

La réalisation de l'entretien de nombreuses voies communales aura nécessité le montant très important de 55.984,80 € HT .

Route du Temple  
Route du Colombier  
Chemin des Cauds  
Route de La Palue  
Route de Vaures à Rouverols  
Rue basse Mongiaud  
Route de Bugeaud  
Chemin des Castinières  
Impasse de Mouchat  
Route des Broussilloux



A noter que toutes les rues en zone urbaine sont entretenues sur les budgets de la communauté de communes.

## COMPTEUR LINKY

La société Enedis déploiera, comme elle l'avait annoncé, les compteurs Linky sur notre commune pendant le second semestre 2020. Dans un premier temps, ce sont les compteurs extérieurs qui seront remplacés.

Les interventions seront réalisées par la société « 5COM » partenaire d'ENEDIS. Si le compteur est à l'intérieur de votre maison, un rendez-vous sera pris avant toute intervention.

L'installation est gratuite si elle est réalisée en lieu et place de votre ancien compteur.

## MARRONNIER DE MOUNEY



Le marronnier de Mouney abritait encore un rare essaim d'abeilles sauvages. Devenu dangereux il a dû être abattu avec l'assistance de l'association « Mille et une abeilles » qui a pu reloger ces dernières dans un logement neuf à proximité !

## SYNDICAT DES RIVIÈRES

La gestion des rivières nécessite parfois de gros moyens, de gros arbres obstruaient l'Auvézère. Le Syndicat des rivières a procédé début juillet à l'évacuation des embâcles. Une bonne nouvelle pour tous les usagers.

## TRAVAUX À VENIR

Nous avons sollicité les services de l'Agence Technique Départementale pour l'étude des travaux de réalisation du parking sur le terrain mitoyen de la salle des fêtes. Celle-ci a estimé le coût à 76.612 € HT.

Nous avons obtenu les subventions de l'Etat pour 30 % et du Département à hauteur de 25 %. Nous avons également sollicité la communauté de communes. Le reste sera à la charge de la Commune. Une consultation d'entreprises avec mise en concurrence sera prochainement engagée.

Beaucoup de nos voies communales, en dehors des bourgs nécessitent un entretien constant. Nous avons fait un effort important de plus de 46.000 € en 2019. Dès 2020 nous poursuivrons dans un cadre plus habituel. La somme de 25.000 € y sera donc allouée cette année. Cet effort sera continué chaque année durant ce mandat.

Pour la sécurité de tous, la barrière devant la pharmacie va être remise en place.

## MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes nous a informés que suite au COVID 19 la consultation d'entreprises pour la construction de la future Médiathèque Intercommunale allait reprendre et être bientôt finalisée. Les travaux débiteront certainement cet automne.

## PERSONNEL

Le contrat aidé de Marc DEL DIN a pu être prolongé une nouvelle fois, il pourra ainsi atteindre une retraite bien méritée en novembre 2020.

## CANICULE

Comme les années précédentes, un registre canicule à destination des personnes vulnérables, âgées ou isolées est disponible en mairie. Si vous le souhaitez ne manquez pas de contacter le secrétariat.

## BRÛLAGE VÉGÉTAUX

**RAPPEL** : Par arrêté préfectoral du 5 avril 2017 : Tout brûlage est **strictement interdit** du **1er mars au 30 septembre**.

Hors cette période, le brûlage des déchets issus des travaux d'entretien est soumis à déclaration en mairie, au moins 3 jours avant, et doit respecter les règles de sécurité en vigueur.

L'utilisation d'incinérateurs individuels est soumis aux mêmes règles.

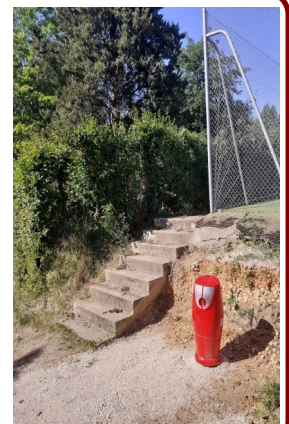
Nous rappelons qu'il existe des alternatives au brûlage : broyage, paillage, compostage...

## SYNDICAT DE L'EAU

Les nouvelles bornes incendies prévues ont été installées :

60 bars, rue de la Mordorée pour desservir entre autres, la médiathèque et les locaux communaux;

30 bars, place du relais à Mongiaud, pour le village. Cette borne a été acquise suite à un dialogue constructif avec la commune de Hautefort.



## S.M.C.T.O.M THIVIERS

Depuis plusieurs années, le SMD3 et le SMCTOM de Thiviers mettent en place de nouvelles techniques de ramassage des ordures ménagères, nous suivons avec attention ce dossier délicat qui est lié à la démarche écologique indispensable au 21<sup>ème</sup> siècle.

L'étude de l'implantation de bornes, et de certaines demandes est en cours. Une réunion publique a pu se tenir avec les usagers de Bugeaud et La Chassenie. Merci aux propriétaires qui ont pour ce faire, déjà accepté de céder 8 à 12 m<sup>2</sup> de terrain.

Ces bornes, moins nombreuses que les bacs à roulettes seront situées de préférence sur les axes plus importants : nos routes communales en seront moins sollicitées. Avant la fin 2022, les bacs à roulettes auront totalement disparu du paysage. La collecte se fera sur moins de sites, de façon plus rapide en respectant des contraintes sanitaires strictes : aux bennes de ramassage automatisées seront associées des bennes de nettoyage.

Nos habitudes vont changer : nous devons nous rendre aux nouveaux points de collecte. Cela nécessite l'implication de tous.

Seules les ordures ménagères (sacs noirs) seront payantes, l'enfouissement étant devenu un paramètre très important du prix. Le coût ne sera plus inclus dans la taxe foncière. En janvier 2022, après un an sans changement « la redevance incitative » sera calculée en fonction du volume.

De la qualité de votre tri dépendra le coût à payer.

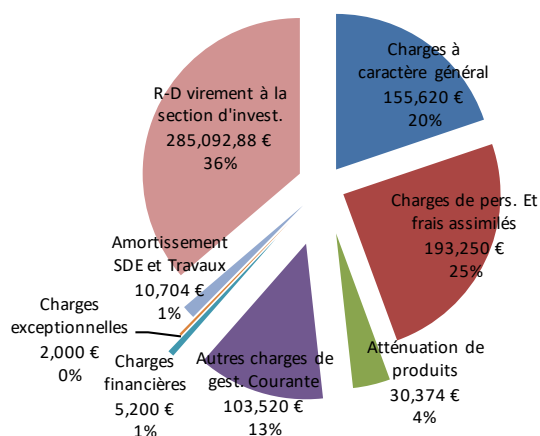
### MODE DE CALCUL DE LA FACTURATION À L'ANNÉE

À l'issue de l'année pédagogique la grille tarifaire définitive sera adoptée.

Voici une estimation pour les foyers les plus présents sur le territoire.

	COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE		COLLECTE EN PORTE À PORTE	
	24 Ouvertures	48 Ouvertures	Bac de 120 L 12 levées	Bac de 240 L 12 levées
<b>ABONNEMENT</b>	Entre 80 € et 100 €	Entre 80 € et 100 €	Entre 130 € et 160 €	Entre 130 € et 160 €
<b>FORFAIT</b>	Entre 65 € et 80 €	Entre 130 € et 150 €	Entre 65 € et 80 €	Entre 130 € et 150 €
<b>TOTAL PAR AN</b>	<b>Entre 145 € et 180 €</b>	<b>Entre 210 € et 250 €</b>	<b>Entre 195 € et 230 €</b>	<b>Entre 260 € et 300 €</b>
<b>PART VARIABLE</b>	1 ouverture supplémentaire = entre 3 € et 4 €		Levée de bac supplémentaire = entre 6 € et 7 €	Levée de bac supplémentaire = entre 11 € et 12 €



**BUDGET 2020 PRÉVISIONNEL SIMPLIFIÉ****Dépenses au budget de fonctionnement**

Le montant du budget de fonctionnement 2020 de 785.760,88 € reste globalement stable. Nos emprunts restent toujours très faibles.

**FISCALITE**

Nous avons souhaité tenir compte des difficultés financières de tous : la part communale, les taux des taxes foncières restent inchangés en 2020 :

Sur le bâti : 14,85 %  
Non bâti : 63,27 %

C'est grâce à une gestion saine de nos finances que la commune peut assumer ce manque à gagner.

**TRANSPORTS INTERURBAINS**

Tous Renseignements tarifs et horaires  
du 05 juillet 2020 au 31 août 2020 sur :  
[transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr) ou  
[ww.transperigord.fr](http://ww.transperigord.fr)  
ou en appelant le 05.53.08.43.13

**NOTRE ÉCOLE**

Après deux mois de confinement, notre école a ouvert à nouveau ses portes le 12 mai. Il a fallu adapter les mesures sanitaires prévues par la circulaire de soixante pages émanant du Ministère de l'Éducation. Madame Cheyrou la directrice a su la rendre compréhensible.

C'est ainsi que nous avons pu accueillir 19 enfants le 12 mai en maintenant l'accueil en garderie. Les personnels d'entretien ont dû assurer quatre désinfections quotidiennes des locaux aménagés pour que chaque enfant dispose d'un espace de quatre mètres carrés, et puisse se laver les mains dans l'enthousiasme.

A partir du 2 juin, les enfants étant plus nombreux mais les normes inchangées, les classes ont fonctionné sur deux jours ou par demi-groupe pour les plus grands.

Enfin, le 22 juin, et pour les quinze derniers jours, il ne manque que quatre élèves. Les mesures de sécurité sont assouplies, mais tout le monde reste vigilant.

Notre école est l'objet de toutes nos attentions, il est permis d'espérer que la rentrée de septembre se déroulera comme à l'ordinaire, sans la crainte du virus.

Il nous faudra être vigilants pour éviter que, malgré des effectifs en baisse continue (12 élèves en maternelle à Génis l'an prochain et 31 sur cinq niveaux à Cherveix Cubas une nouvelle fermeture de classe soit décrétée par les services de l'académie.

Pendant ces trois mois, nous aurons pu constater l'esprit d'entraide des personnels et des parents qui a permis d'avancer, et nous aurons enrichi notre vocabulaire :

- . Enseignement présentiel,
- . Distanciation sociale

Et, parce qu'il est permis de rêver un peu, ce dernier enseignement : si vous avez un enfant à inscrire à l'école, adressez-vous à la Mairie. On vous y recevra les bras ouverts.

## NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal élu le 15 mars peut désormais fonctionner dans des conditions presque normales depuis le 25 mai.

Jean-Marie QUEYROI a été réélu Maire. Nous fonctionnerons avec 4 adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint : Antonio RODRIGUES

2<sup>ème</sup> adjointe : Valérie LEBLANC

3<sup>ème</sup> adjoint : Richard CALAVIA

4<sup>ème</sup> adjoint : Jacques GERARD

Ceux-ci n'ont pas souhaité que leur indemnité soit augmentée.

Depuis le 10 juillet tout est prêt, après l'élection des élus titulaires dans les différents syndicats :

Écoles SIVS Antonio RODRIGUES, Elisabeth MICHEL

Transports scolaires SIVOS Jean-Michel MAQUET, Jean-Marie QUEYROI

Ordures ménagères SMCTOM Anne-Marie HENRIQUE-ROCHE

Eau potable SIAEP Antonio RODRIGUES, VAN HAMME Pierre

Electrification SDE Antonio RODRIGUES, Jacques GERARD

Sécurité Jacques GERARD

Commission des Appels d'Offre Richard CALAVIA, Anne-Marie HENRIQUE-ROCHE, FORGET Laurence

### COMMISSIONS COMMUNALES SOUS LA RESPONSABILITE DU MAIRE :

RODRIGUES Antonio Premier adjoint responsable	LEBLANC Valérie Deuxième adjointe responsable	CALAVIA Richard Troisième adjoint responsable	GÉRARD Jacques Quatrième adjoint responsable
<i>BUDGET</i>	<i>VOIRIE, TRAVAUX COMMUNAUX</i>	<i>PRE-ETUDE DE PROJETS ,APPEL D'OFFRES OUVERTURE DES PLUS</i>	<i>COMMUNICATION</i>
LEBLANC Valérie CALAVIA Richard SACHET Catherine	MAGNOU Marie-France FORGET Laurence VAN HAMME Pierre	HENRIQUE-ROCHE Anne-Marie GÉRARD Jacques FORGET Laurence SACHET Catherine DUBOST Manon	SACHET Catherine DUBOST Manon MICHEL Elisabeth
<i>RÉSEAUX</i>	<i>ACTION SOCIALE, SOLIDARITE</i>	<i>BATIMENTS COMMUNAUX</i>	<i>CULTURE</i>
GÉRARD Jacques MAQUET Jean-Michel HENRIQUE-ROCHE Anne-Marie BOUKHALO Sébastien VAN HAMME Pierre	RODRIGUES Antonio DUBOST Manon RENARD Jacques FORGET Laurence HENRIQUE-ROCHE Anne-Marie	RODRIGUES Antonio MICHEL Elisabeth MAGNOU Marie-France	DUBOST Manon FORGET Laurence RENARD Jacques MICHEL Elisabeth SACHET Catherine
<i>SECTEUR SCOLAIRE : RESTAURANT SCOLAIRE ET SES EMPLOYES. CONSEIL D'ECOLE. AGENTS ADMINISTRATIFS</i>	<i>ACTIVITES ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES</i>	<i>URBANISME</i>	<i>VIE ASSOCIATIVE, FETES ET LOISIRS</i>
RENARD Jacques MAQUET Jean-Michel FORGET Laurence MAGNOU Marie-France MICHEL Elisabeth DUBOST Manon	SACHET Catherine MAQUET Jean-Michel DUBOST Manon	LEBLANC Valérie MICHEL Elisabeth MAGNOU Marie-France SACHET Catherine DUBOST Manon	FORGET Laurence MAQUET Jean-Michel DUBOST Manon SACHET Catherine
<i>RIVIÈRES</i>	<i>EMPLOYES COMMUNAUX TECHNIQUES</i>		<i>CIMETIÈRES</i>
HENRIQUE-ROCHE Anne-Marie RENARD Jacques GÉRARD Jacques	RODRIGUES Antonio MAGNOU Marie-France CALAVIA Richard		BOUKHALO Sébastien MAGNOU Marie-France CALAVIA Richard
	<i>ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE</i>		
	SACHET Catherine MAGNOU Marie-France		

**AFFICHAGE—BOITE À IDÉES** Destinés aux informations municipales, les panneaux d'affichage, en très mauvais état vont être remplacés dans les villages et les bourgs.

Nous souhaitons éradiquer l'affichage sauvage qui pose des problèmes de pollution visuelle et peut même occasionner des soucis de sécurité routière.

Nous sommes en train de repenser l'affichage indispensable à la vie associative, locale et parfois extérieure. Il doit être ordonné et encadré. Nous étudions la possibilité d'installer des panneaux dédiés à cet effet et disposés de façon stratégique sur notre territoire.

Une boîte à idée va être disposée devant la mairie, vous pourrez y glisser toutes vos suggestions, remarques, questions ou autres ressentis. Si cela se fait dans le respect de chacun, nous les lirons avec le plus grand intérêt, et nous y répondrons.

## PATRIMOINE

Eglise de Saint Martial Laborie : Au regard des fissures visibles sur la coupole de l'église, Monsieur Joudinaud, architecte a été mandaté afin d'appréhender le parti et le coût de la restauration. Cette étude a permis de mettre à jour quelques peintures d'époque médiévale dans le chœur qui méritent d'être restaurées.

Les subventions de la DRAC et du département ont été obtenues pour cette étude.

Les conclusions de cette étude seront remises fin juillet par l'architecte.



## DON DU SANG

Salle des fêtes de Hautefort de 15 h à 19 h :  
**Jeudi 23 juillet**  
**Jeudi 08 octobre**  
**Jeudi 10 décembre**

## TENNIS

La clé d'accès au terrain de tennis est disponible à la boulangerie Cubertafon, au tarif de 5 € ou par abonnement.

## CARTE DE PÊCHE

Renseignements pour l'achat des cartes de pêche : 06.74.87.73.34

## ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

Depuis le 15 mars, nos associations patientent...

Elles se réactivent progressivement en fonction des directives imposées par la Préfecture et leurs fédérations.

Les manifestations ne se feront pas dans les conditions habituelles. La reprise n'est pas encore définie. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter : ils vous attendent et vous tiendront informés de la reprise de leurs activités !

**SOCIETE DE PECHE : M. LATOUR Jean-Louis**

« Cubas » 24 390 CHERVEIX-CUBAS

05.53.51.09.47 / 06.74.87.73.34

[jean-louis-latour@orange.fr](mailto:jean-louis-latour@orange.fr)

**ACCA : M. RENON Jean-Pierre**

« Mongiaud » 24 390 CHERVEIX-CUBAS

05.53.50.50.21

**AMICALE LAÏQUE : M<sup>me</sup> RIGNAULT Françoise**

« Las Crozas » 24 390 CHERVEIX-CUBAS

05.53.50.21.86

[pf.rignault@wanadoo.fr](mailto:pf.rignault@wanadoo.fr)

**COMITE DES FETES : M<sup>me</sup> SACHET Catherine**

« Cubas » 24 390 CHERVEIX-CUBAS

06.82.52.85.95

[csachet@hotmail.com](mailto:csachet@hotmail.com)

**LES AMIS DE L'ECOLE : M<sup>me</sup> PASSERIEUX Aurélie**

« Le lac » 24 160 GENIS

06-09.08.34.09

[aureliepasserieux24@gmail.com](mailto:aureliepasserieux24@gmail.com)

**MILLE ET UNE ABEILLES : M. BOUDIER Philippe**

06.07.10.29.74 / 09.71.24.80.11

**CACC : Co-presidents**

M<sup>me</sup> BOUTOT-EYLLIER Stéphanie 06.70.12.64.61

« Cubas » 24 390 CHERVEIX-CUBAS

[stephanie.boutot@wanadoo.fr](mailto:stephanie.boutot@wanadoo.fr)

M. CHAUMONT Thierry 06.81.49.13.38

**LES DINOSAURES : M. LAGORCE Jean-Pierre**

« Les Places » 24 160 GENIS

06.80.54.02.25 ou M. PEZET André 06.81.74.00.52.

[andrepezet11@orange.fr](mailto:andrepezet11@orange.fr)

**URCA (Rugby) Co-presidents : M. Philippe FABRE**

« Las Brugnas » 24270 SAVIGNAC LEDRIER

M. Michel GINESTIE

« La Borde » 24 390 CHERVEIX-CUBAS

[nadinerouchut@orange.fr](mailto:nadinerouchut@orange.fr)

**RURALEXPO : M<sup>me</sup> DUBOST Manon**

« La Sèche » 24 390 CHERVEIX-CUBAS

06.41.54.37.36

[stand.art.ruralexpo@outlook.fr](mailto:stand.art.ruralexpo@outlook.fr)

## CIVISME

Le domaine public et les bois privés ne sont pas destinés à servir de dépôt permanent d'ordures diverses.

Le tri sélectif, le compostage et la déchetterie, sont les solutions gratuites mises à votre disposition.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les Dimanches : de 10h à 12h